

Les résultats définitifs de la session 2019 du diplôme national du brevet

Nouvelle-Calédonie

Septembre 2020

Service études et prospectives

n° SEP - 09 -2020



Sommaire

1.	79,5% d'élèves admis	3
2.	Le taux de réussite des filles dépasse de 12 points celui des garçons.....	3
3.	Des écarts de réussite importants selon l'origine sociale des candidats	4
4.	Des disparités territoriales importantes.....	4
5.	La part des candidats admis avec mention progresse de 5 points	5
6.	Cinq candidat sur dix maîtrisent la langue française et les langages mathématiques, scientifiques, informatiques au socle commun	6
7.	Des moyennes aux épreuves écrites inférieures à 10 sur 20 à l'exception des sciences	6
8.	Les raisons du succès et de l'échec au DNB.....	7
9.	Huit candidats sur dix qui n'obtiennent pas le brevet continuent dans la voie professionnelle.....	8

En 2019, 79,5% des candidats au diplôme national du brevet (DNB), toutes séries confondues, ont réussi l'examen, soit 0,5 points de plus qu'à la session précédente.

Les niveaux de réussite selon le genre, l'origine sociale et le lieu de scolarisation demeurent contrastés.

Les niveaux de maîtrise du socle sont proches de la session précédente. Si en moyenne plus de sept candidats sur dix ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne en langages des arts et du corps et en formation de la personne et du citoyen, seuls cinq candidats sur dix possèdent ce niveau en langue française ou en langages mathématiques, scientifiques, informatiques.

Les moyennes aux épreuves terminales, qui se composent de quatre épreuves écrites et une

soutenance orale, varient de 8,3 en histoire-géographie à 15 sur 20 en soutenance orale.

Les candidats qui obtiennent leur diplôme ont réussi, dans 78% des cas, à valider la maîtrise du socle et à obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 aux épreuves terminales. À l'opposé, la majorité des candidats qui échouent à l'examen (74%) ont validé la maîtrise du socle mais ont obtenu une moyenne inférieure à 10 aux épreuves terminales, confirmant des modalités d'évaluation au socle moins strictes dans certains établissements.

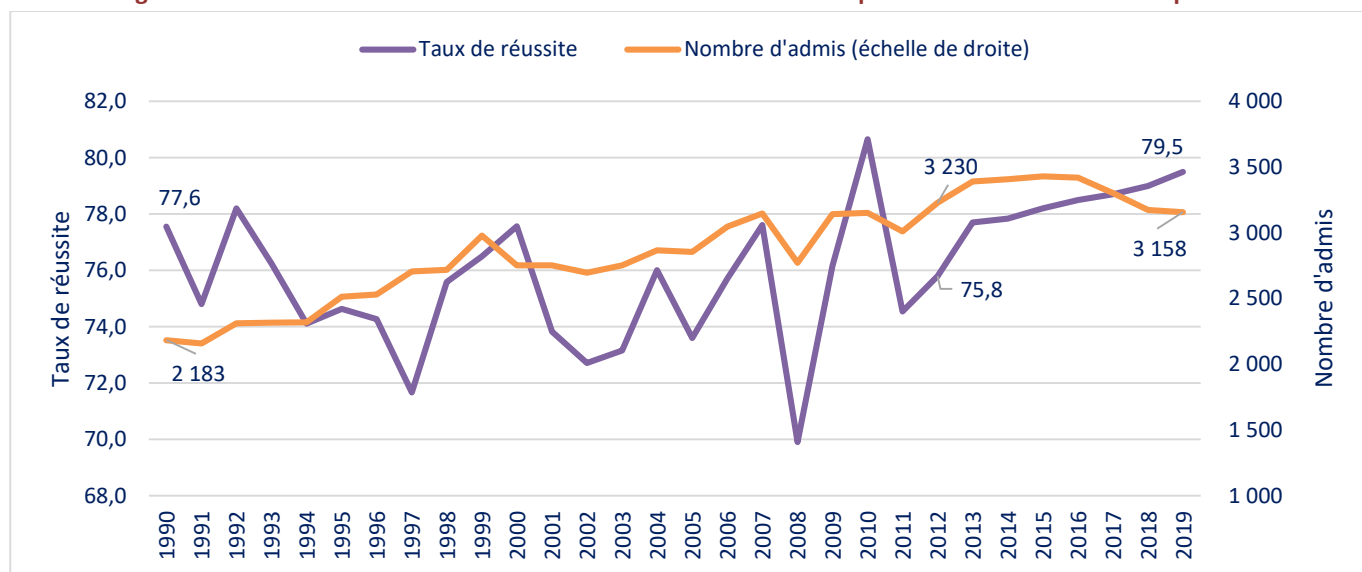
22% des candidats ne se sont pas présentés ou n'ont pas obtenu le brevet. Parmi eux, huit candidats sur dix ont continué dans la voie professionnelle à la rentrée 2020.

1. 79,5% d'élèves admis

À la session 2019, près de 4 000 candidats se sont présentés à l'examen du diplôme national du brevet en Nouvelle-Calédonie et 3 150 d'entre eux ont été admis, soit un taux de réussite de 79,5%. Il progresse de 0,5 point sur un an et de 3,7 points depuis 2012 (figure 1). La réussite académique est supérieure de 3 points à celle de la Polynésie française mais inférieure de 8 points par rapport

à la Martinique, académies de référence au regard de l'origine sociale des élèves. Neuf candidats sur dix sont en série générale dont le taux de réussite atteint 80,9%. Dans la série professionnelle, où s'inscrivent les troisièmes en préparation professionnelle en lycée et la majorité des candidats individuels, le taux de réussite s'élève à 69,6%.

Figure 1 : Evolution du taux de réussite et du nombre d'admis au diplôme national du brevet depuis 1990



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES

2. Le taux de réussite des filles dépasse de 12 points celui des garçons

Les filles sont moins nombreuses parmi les candidats au DNB dans la série professionnelle (43% des candidats), mais légèrement plus nombreuses que les garçons dans la série générale (51% des candidats). Quel que soit la série présentée, le niveau de réussite des filles est supérieur à celui des garçons (figure 2).

De plus, elles sont proportionnellement plus nombreuses à obtenir une mention avec 73% des candidates admises contre 66% parmi les garçons.

Figure 2 : Taux de réussite et part des admis avec mention selon le sexe et la série à la session 2019

		Filles	Garçons	Ecart en point Filles/Garçons
Taux de réussite (%)	Générale	86,6	74,9	11,7
	Professionnelle	75,8	65,0	10,8
	Ensemble	85,5	73,5	12,0
	<i>Rappel 2018</i>	<i>84,6</i>	<i>73,1</i>	<i>11,5</i>
Part des admis avec mention (%)	Générale	74,6	68,5	6,1
	Professionnelle	54,8	50,6	4,2
	Ensemble	72,8	66,3	6,5
	<i>Rappel 2018</i>	<i>69,8</i>	<i>59,6</i>	<i>10,2</i>

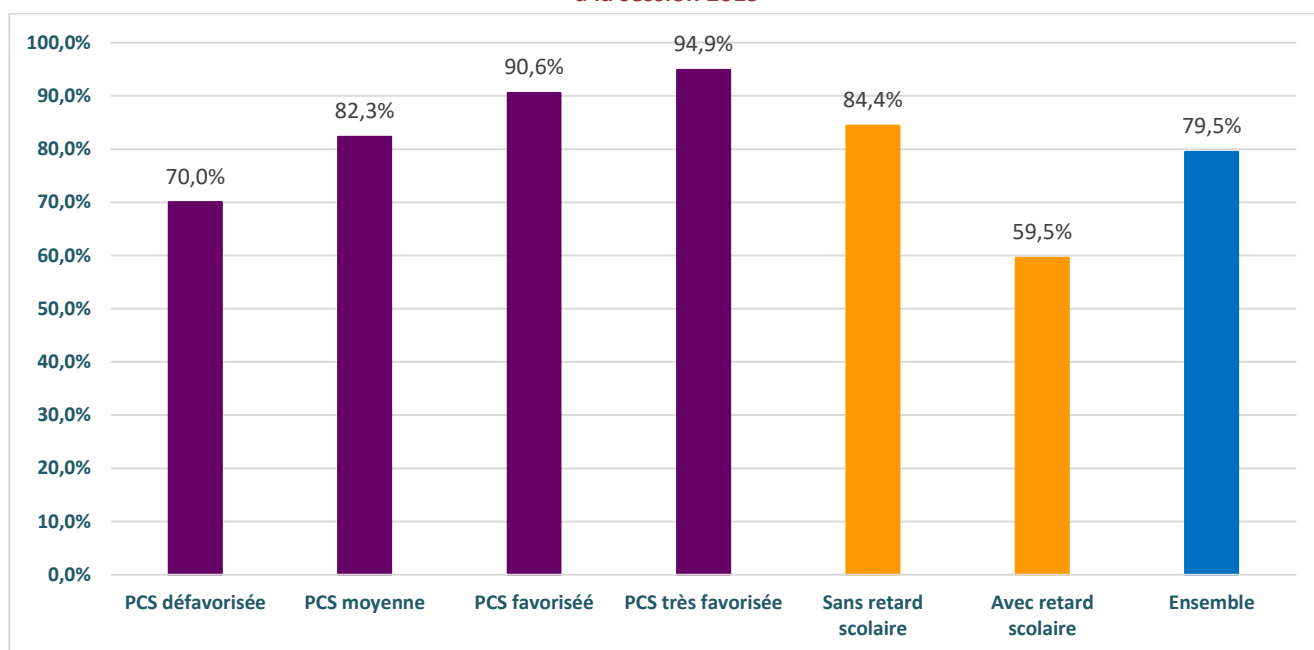
Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES

3. Des écarts de réussite importants selon l'origine sociale des candidats

En 2019, un candidat issu d'un milieu défavorisé (*définition*) obtient le brevet dans 70% des cas contre 95% parmi les candidats d'origine très favorisée (25 points d'écart) (*figure 3*), une différence bien supérieure à celle constatée en Martinique (16 points) et en métropole (20 points). Dans le détail des professions, les écarts sont plus importants : les candidats, dont le responsable est professeur ou de profession scientifique obtiennent le brevet dans 98% des cas. À l'opposé, parmi les candidats dont le responsable est au chômage ou sans activité professionnelle, seuls 69% sont admis. Certaines

professions regroupées dans la catégorie « moyenne » dans la typologie de l'éducation nationale ont des taux de réussite supérieurs à 91% (policiers et militaires, commerçants et assimilés). Les écarts selon le retard scolaire sont également importants : 84% des élèves qui n'ont pas redoublé obtiennent le diplôme contre 60% parmi les élèves ayant au moins un an de retard. Les différences de réussite observées selon l'origine sociale et le retard scolaire sont en partie liées : deux tiers des candidats ayant au moins un an de retard sont d'origine sociale défavorisée.

Figure 3 : Taux de réussite au diplôme national du brevet selon l'origine sociale et la situation scolaire selon l'âge à la session 2019



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES

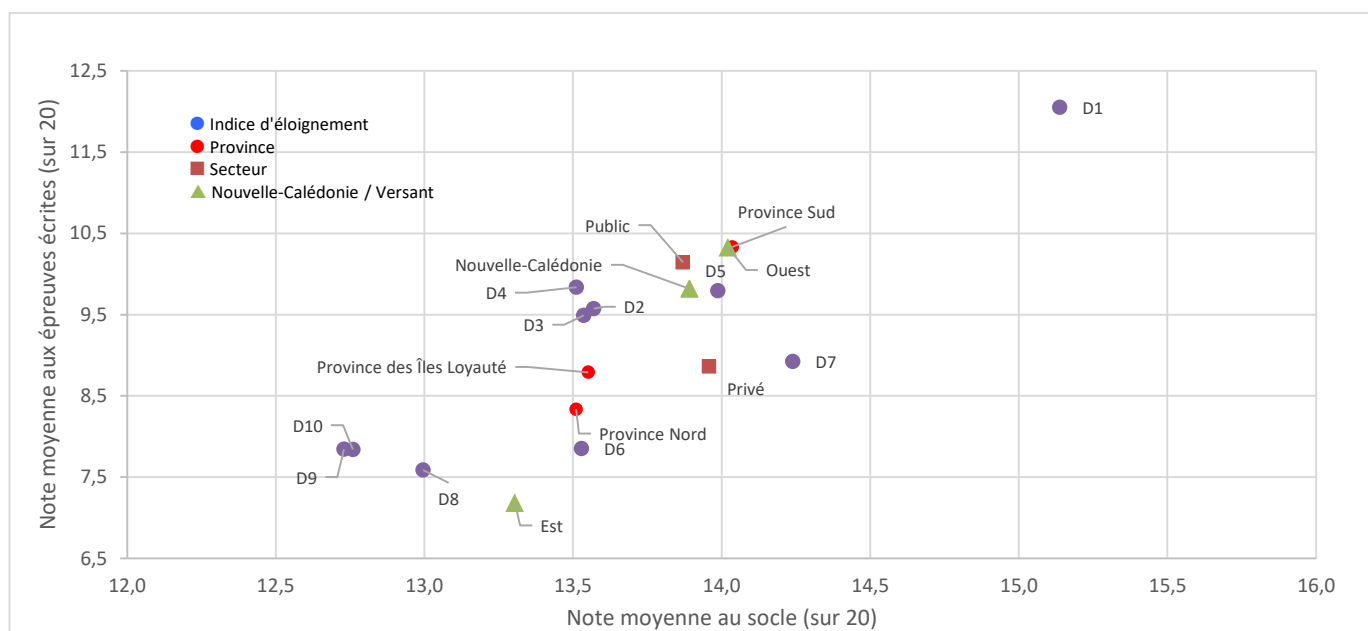
4. Des disparités territoriales importantes

Par province, le taux de réussite atteint 78,3% aux îles Loyauté, 81,2% en Province Sud et 73,2% en Province Nord. Les écarts de réussite sont plus marqués entre les deux versants de la Grande Terre : 81,3% d'admis sur le versant Ouest contre 68,3% sur le versant Est.

Dans les collèges publics, le taux de réussite global est de 79,6% contre 80,4% dans les collèges privés sous contrat. La réussite par collège varie de 37% à 100%. Par ailleurs, de fortes disparités s'observent dans les notations : pour une

moyenne comparable des candidats aux épreuves finales écrites, les résultats au socle sont très variés. L'écart entre les moyennes s'élève à 4,1 (sur 20) au niveau académique mais atteint 6,1 points dans les collèges situés sur le versant Est de la Grande Terre et 5,1 points dans les établissements privés sous contrat (*figure 4*). Par ailleurs, les modalités d'évaluation du socle sont moins strictes dans les établissements les plus éloignés (à partir du 5^{ème} décile), au sens de l'indice d'éloignement de la DEPP (*définition*).

Figure 4 : Les résultats au socle et aux écrits dans les collèges



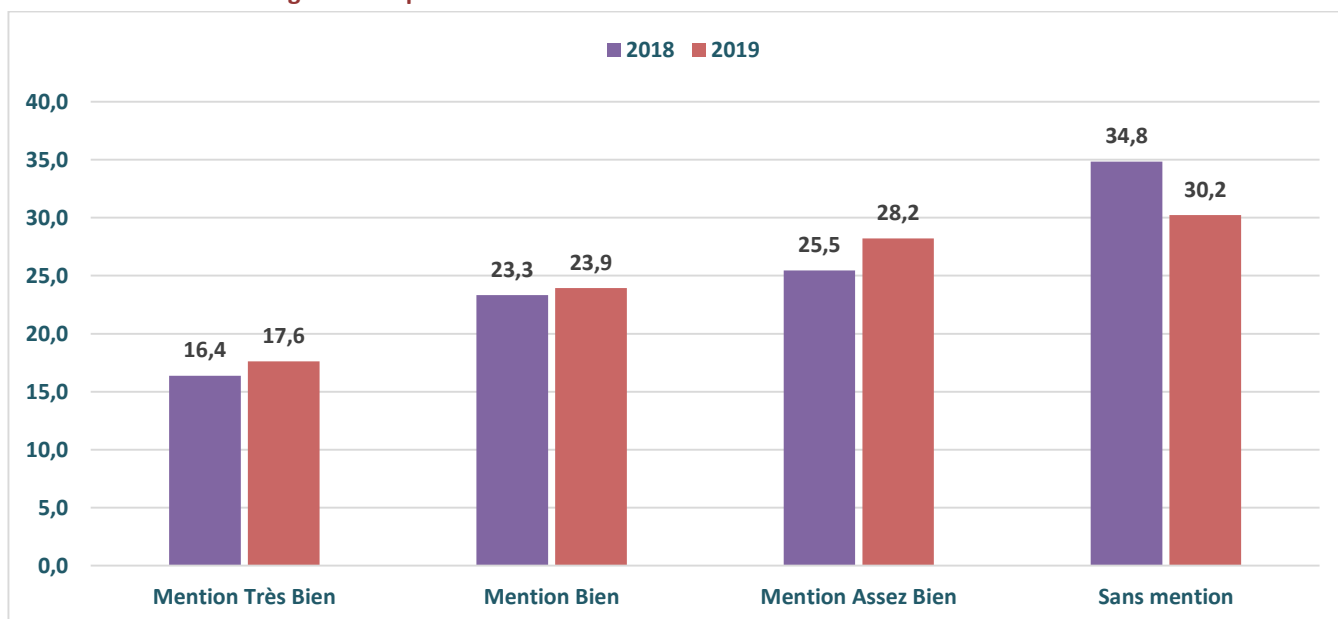
Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES
Champ : Candidats SCOLAIRES

5. La part des candidats admis avec mention progresse de 5 points

En 2019, 70% des lauréats ont obtenu une mention toutes séries confondues contre 65% en 2018 (figure 5). La part des admis avec mention progresse ainsi de

5 points alors que la part des admis sans mention baisse de 5 points. En série professionnelle, 53% des admis ont obtenu une mention contre 72% en série générale.

Figure 5 : Répartition des admis au DNB selon la mention en 2018 et 2019



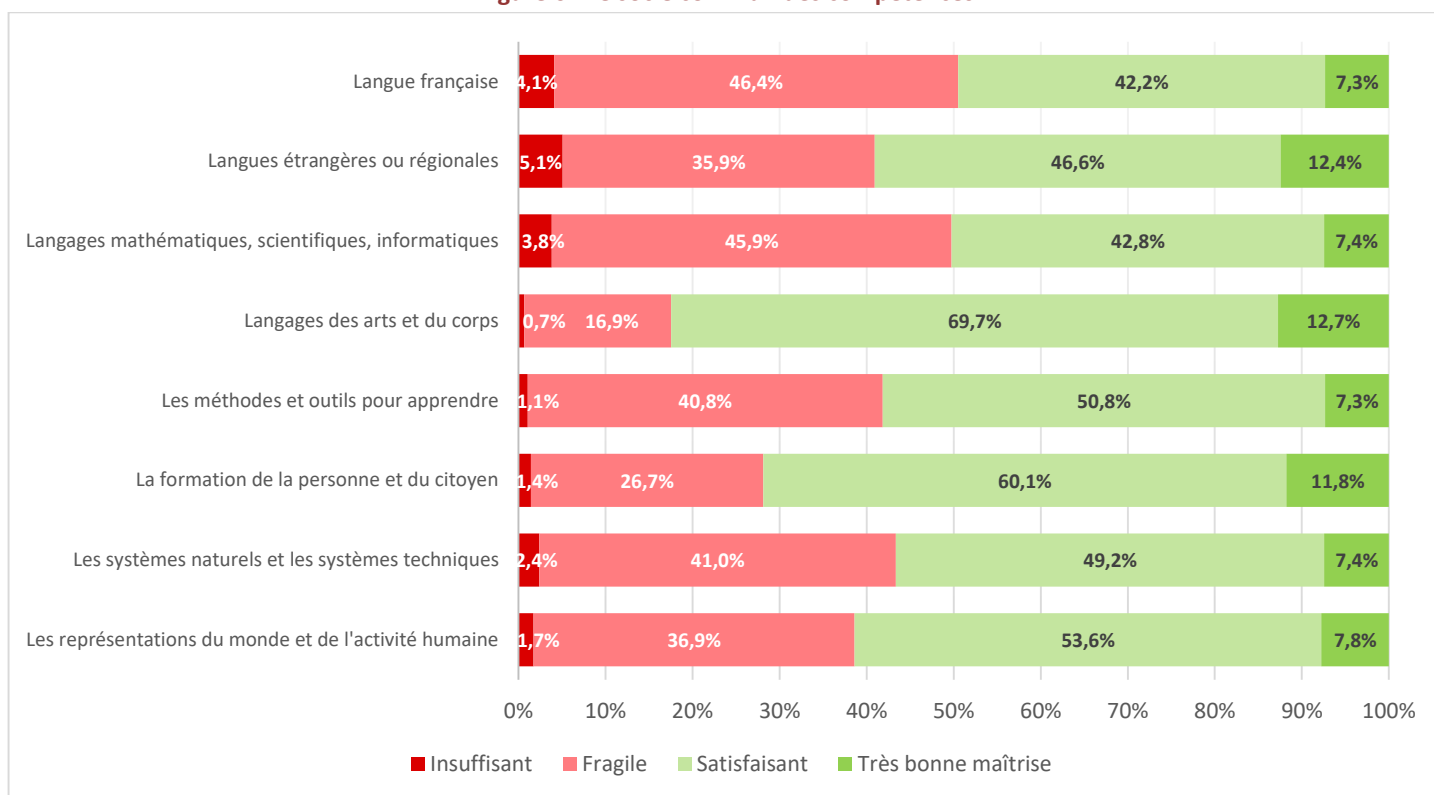
Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES

6. Cinq candidat sur dix maîtrisent la langue française et les langages mathématiques, scientifiques, informatiques au socle commun

Les candidats scolaires sont évalués en cours de formation sur 8 compétences pour lesquelles ils obtiennent 10, 25, 40 ou 50 points selon leur degré de maîtrise. De fortes variations sont observées dans la maîtrise des compétences : si en moyenne plus de sept candidats sur dix ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne en langages des arts et du corps et en formation de la personne et du citoyen, seuls cinq candidats sur dix

possèdent ce niveau en langue française ou en langages mathématiques, scientifiques, informatiques (figure 6). Les niveaux de maîtrise des compétences sont proches de 2018. Rapportée sur 20, la moyenne au socle, toutes séries confondues, s'élève à 13,9 contre 13,7 en 2018. Les candidats en série générale obtiennent des meilleurs résultats au socle (14,1 contre 12,5 en série professionnelle) (figure 7).

Figure 6 : Le socle commun des compétences



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES

Champ : Candidats SCOLAIRES

7. Des moyennes aux épreuves écrites inférieures à 10 sur 20 à l'exception des sciences

Les candidats scolaires sont également évalués sur des épreuves terminales, qui se composent de quatre épreuves écrites et d'une soutenance orale, où ils ont obtenu toutes épreuves confondues 11,3 sur 20 contre 10,8 en 2018. En série générale, les moyennes aux épreuves finales varient de 8,3 en histoire-géographie à

15 sur 20 en soutenance orale. En série professionnelle, c'est en mathématiques que les candidats ont obtenu de plus faibles résultats (figure 7). La moyenne globale (épreuves terminales et socle) des candidats scolaires au DNB s'élève, toutes séries confondues, à 12,6 sur 20 contre 12,3 en 2018.

Figure 7 : Moyenne des notes obtenues au DNB (sur 20)

	Série Générale		Série Professionnelle		Ensemble	
	2019	Rappel 2018	2019	Rappel 2018	2019	Rappel 2018
Epreuves terminales	11,4	10,9	10,0	9,5	11,3	10,8
Français	9,3	10,2	8,9	7,8	9,3	10,0
Mathématiques	9,9	9,1	7,8	8,7	9,6	9,0
Histoire, géographie, enseignement moral et civique	8,3	6,6	9,0	5,7	8,4	6,5
Sciences	13,1	11,4	9,3	10,3	12,6	11,3
Soutenance orale de projet	15,4	15,2	13,5	13,2	15,2	15,0
Socle	14,1	13,8	12,5	12,5	13,9	13,7
Ensemble DNB	12,8	12,4	11,3	11,0	12,6	12,3

Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES
 Champ : Candidats SCOLAIRES

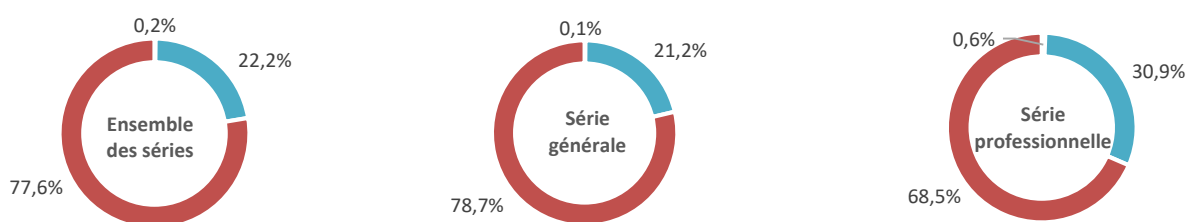
8. Les raisons du succès et de l'échec au DNB

Les candidats qui obtiennent leur diplôme ont réussi, dans 78% des cas, à valider la maîtrise du socle et à obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 aux épreuves terminales (figure 8). Néanmoins, dans 22% des cas, le diplôme est obtenu par compensation des points obtenus pour la maîtrise du socle, les notes aux épreuves terminales étant inférieures à 10. Ce cas est plus fréquent en série professionnelle (31% des lauréats) qu'en série générale (22% des lauréats).

À l'opposé, la majorité des candidats qui échouent à l'examen (74%) ont validé la maîtrise du socle mais ont obtenu une moyenne inférieure à 10 aux épreuves terminales, confirmant des modalités d'évaluation du socle moins strictes dans certains établissements. Ce constat est plus fréquent en série professionnelle (77%). Les candidats qui ne remplissent aucune des deux conditions nécessaires à l'obtention du diplôme représentent 26% des candidats ayant échoués à l'examen.

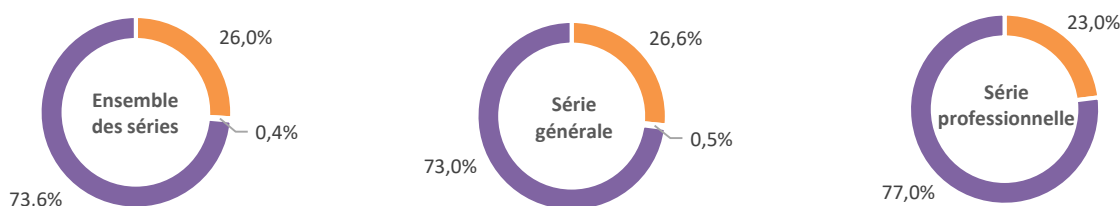
Figure 8 : Raisons du succès et de l'échec au DNB par série – Session 2019

Candidats ayant réussi en ...



- ... n'ayant pas validé la maîtrise du socle, et obtenu une moyenne aux épreuves terminales supérieure ou égale à 10/20
- ...ayant validé la maîtrise du socle, et obtenu une moyenne aux épreuves terminales inférieure à 10/20
- ...ayant validé la maîtrise du socle, et obtenu une moyenne aux épreuves terminales supérieure ou égale à 10/20

Candidats ayant échoué en ...



- ... n'ayant pas validé la maîtrise du socle, et obtenu une moyenne aux épreuves terminales inférieure à 10/20
- ...n'ayant pas validé la maîtrise du socle, et obtenu une moyenne aux épreuves terminales supérieure ou égale à 10/20
- ...ayant validé la maîtrise du socle, et obtenu une moyenne aux épreuves terminales inférieure à 10/20

Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES/BEA
 Champ : Candidats SCOLAIRES

9. Huit candidats sur dix qui n'obtiennent pas le brevet continuent dans la voie professionnelle

Le brevet ne sanctionne pas la fin des études au collège et les candidats qui ne l'ont pas obtenu peuvent poursuivre leur scolarité en lycée. À la session 2019, 22% des candidats ne se sont pas présentés au brevet ou ne l'ont pas obtenu, soit 876 élèves. Parmi eux, seuls 4% ont redoublé leur troisième au sein de l'académie (figure 9). Huit élèves sur dix ont poursuivi dans une formation de

la voie professionnelle relevant de l'éducation nationale dont 42% en seconde professionnelle et 40% en CAP. 11% d'entre eux ont continué leur scolarité hors de Nouvelle-Calédonie, ont interrompu leur scolarité ou se sont orientés en apprentissage ou dans une formation de l'enseignement agricole.

Figure 9 : Devenir à la rentrée 2020 des élèves qui ne se sont pas présentés ou n'ont pas obtenu le diplôme national du brevet à la session 2019

Situation à la rentrée 2020	Proportion
Redouble la 3ème	2,5%
2nde générale ou technologique	4,9%
2nde professionnelle	41,6%
CAP	39,7%
Autres situations	11,3%
Ensemble	100,0%

Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES/BEA

Sources et définitions

Source :

Les résultats publiés proviennent des fichiers de gestion des candidats au diplôme national du brevet (application CYCLADES) incluant les résultats de la session de remplacement.

Catégorie socioprofessionnelle

La typologie du ministère de l'éducation nationale est construite à partir des professions et catégories socioprofessionnelles suivantes :

- très favorisée : chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, professeurs des écoles et instituteurs ;
- favorisée : professions intermédiaires (sauf professeurs des écoles et instituteurs), retraités cadres et des professions intermédiaires ;
- moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés ;
- défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, inactifs (chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle).

Indice d'éloignement

L'indice d'éloignement, calculé par la direction des études, de la prospective et de la performance (DEPP), permet d'affiner la connaissance des territoires au sein de l'archipel en tenant compte, pour chacun des collèges, du profil de la commune de résidence des élèves, de l'offre scolaires alentour ainsi que de l'offre culturelle et sportive.

Bibliographie

- Les résultats aux examens de la session 2019, VR-DGE, Chiffres détaillés n° SEP – 07 – 2020, juin 2019.
- Les résultats définitifs de la session 2019 du baccalauréat, Synthèse n° SEP – 08 – 2020, juillet 2020.
- Indice d'éloignement pour les établissements scolaires de Nouvelle-Calédonie, Dossier n° SEP – 06 – 2020, juillet 2020.
- La population scolaire à la rentrée 2020, VR-DGE, Chiffres détaillés n° SEP – 02 – 2020, avril 2020.
- Les résultats définitifs de la session 2018 du diplôme national du brevet, Synthèse n° SEP – 04 – 2019, mai 2019

collection

Synthèse

thématique

Examens

titre du document

**Les résultats
de la session 2019 du
diplôme national du brevet**

éditeur

**Service études et prospectives (SEP)
vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie,
direction générale des enseignements**

date

Septembre 2020

contact

sep@ac-noumea.nc